



Septembre 2024-août 2025

PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE

VACANCES LOISIRS LE THOU-LANDRAIS
15 rue du champ de foire 17290 LE THOU

☎ 05.46.35.12.24 e-mail : vltl@hotmail.fr

L'association Vacances Loisirs Le Thou-Landrais organise depuis 1978 un accueil de Loisirs. L'ensemble de nos activités sont agréées par la SDJES.

L'association offre aux enfants âgés de 2 à 12 ans scolarisés, des communes de Le Thou, Landrais et des communes de la CDC Aunis Sud un lieu d'accueil adapté à leurs désirs et à leurs besoins dans un climat de sécurité physique et affective.

Ce projet pédagogique a pour but de mettre en œuvre les valeurs du projet éducatif de l'association, du PEDT de notre territoire et du plan mercredi.

Trois axes principaux se dégagent :

- complémentarité et cohérence éducative sur les différents temps de l'enfant
- la mixité sociale
- l'accueil de tous les publics.

1/ Péri-scolaire matin et soir :

Fonctionnement

L'association Vacances Loisirs Le Thou-Landrais propose aux familles des enfants scolarisés sur la commune du Thou, une prise en charge de leurs enfants en dehors des horaires scolaires.

Un lieu d'accueil : - Salle d'accueil permanente VLTL et groupe scolaire Joseph Deplanne

Conditions d'accueil : - 1 animateur pour 10 enfants de 2 à 5 ans
-1 animateur pour 14 enfants de 6 à 12 ans

En cas de nécessité, nous nous gardons la possibilité d'appliquer le taux dérogatoire permis par le PEDT de notre territoire pour l'accueil péri-scolaire hors mercredi.

L'accueil péri-scolaire prend en charge **les enfants scolarisés** de 2 ans et demi et plus dont les parents travaillent.

Dans un cadre aménagé pour les enfants et avec un personnel diplômé (BPJEPS, BAFD, BAFA spé petite enfance, CAP petite enfance), l'accueil péri-scolaire a pour objectif de permettre à l'enfant :

- De passer progressivement de la cellule familiale aux activités scolaires et vice-versa,
- De bénéficier d'un temps de loisirs avant et après la classe,
- De prendre un goûter fourni par l'association le soir.

Pendant ce temps d'accueil, de nombreux jeux d'intérieur ou d'extérieur et des activités manuelles sont à disposition des enfants.

Organisation de l'accueil des enfants :

Le matin : Tous les enfants sont accueillis dans la même salle pour permettre aux familles, parents et enfants de se séparer en douceur.

Vers 8h00 les enfants de l'élémentaire peuvent choisir :

- de rester dans la salle pour lire, jouer au calme,
- de partir dans la cour ou le préau pour faire des jeux,
- de participer à l'atelier proposé.

Si besoin, le groupe maternel se rend alors dans la salle de motricité côté maternel où des pôles de jeux adaptés à leur âge leur sont proposés par les animateurs.

Une animation danse et chant clôture chaque accueil du matin

Le Soir : mise en place de 2 ou 3 pôles goûter en fonction de l'âge (un espace maternel et deux élémentaires) et du nombre d'enfants.

Après le goûter, chaque enfant choisi son activité en fonction de ses envies.

2/ Périscolaire mercredi

Fonctionnement du mercredi, spécificités :

Journée type :

- Accueil, arrivée échelonnée	7h30 à 9h30
- Activités	9h30 à 11h45
- Temps libre	11h45 à 12h00
- Repas	12h00 à 13h00
- Rangement des tables et Temps calme	13h00 à 14h30
- Activités et Goûter	14h30 à 16h30
- Rangement et Temps libre	16h30 à 19h

Organisation de l'accueil des enfants :

L'accueil :

Il se fait de 7h30 à 9h30 (arrivée échelonnée), des activités calmes (lecture, jeux de société, bricolage, dessin...) et des jeux de plein air (jeux de ballon, ...) sont proposés aux enfants pour commencer la journée sur le bon pied. C'est l'occasion pour les enfants de venir voir les animateurs et de leur proposer des activités. De 9h30 à 10h : chaque groupe regagne son espace aménagé en fonction de son âge. On chante, on danse, on choisit sa journée et on se prépare pour les activités du matin.

Les repas :

Ils sont pris dans le restaurant scolaire du Thou, côté élémentaire ou maternel selon l'âge des enfants. La préparation des repas est assurée par une cuisinière diplômée, habituée à la structure de la cantine. Les menus sont élaborés par la cuisinière et l'équipe de direction. Ils ont évolué pour répondre à la loi Egalim. Une attention particulière est portée sur l'origine des produits utilisés bio ou labellisés. Nous avons mis des logos sur les menus pour une meilleure communication avec les enfants et les familles. La restauration scolaire du Thou est labellisée « établissement bio engagé » 2 fourchettes.

Le repas est un temps éducatif. C'est un moment privilégié de partage entre les animateurs et les enfants.

Temps calme :

Plusieurs temps calme sont proposés. Ils sont adaptés à l'âge des enfants.

Petite section : Un temps sieste dans le dortoir de la maternelle avec un lever échelonné est mis en place

Moyenne section : ils débutent le temps calme avec les petites section (histoire et conte musical), puis rejoignent les enfants de grande section à partir de 14h00.

Grande section : temps calme dans la salle de motricité. Il pourra comporter une histoire, de la musique, des jeux calmes...

Pour les enfants de l'élémentaire, des activités calmes et libres sont proposées en compagnie des animateurs.

Rangement et ménage :

Le rangement du matériel se fait avec les enfants et les animateurs à la fin de chaque activité. Le ménage des locaux est assuré par du personnel SIVOS mis à disposition de l'association une fois les enfants partis.

Réunion et préparation :

Elles ont lieu tous les mardis matin de 8h45 à 11h15. Nous y échangeons autour :

Des projets en cours et à venir, des changements éventuels du programme (proposition des enfants et nouvelles idées), car programmer n'est pas projeter.

De l'évaluation des projets vécus.

Des temps de formation à mettre en place lors de prochaine réunion d'équipe.

Du comportement de certains enfants

Des problèmes éventuels au sein de l'équipe, des remarques et critiques (constructives) du travail de chacun.

Accueil spécifique pour les enfants en situation de handicap

Devant l'augmentation du nombre d'enfant en situation de handicap à accueillir, l'équipe a réfléchi à des modalités d'accueil spécifiques. Des aménagements ont été mis en place au sein de la structure après nos

rencontres avec les parents concernés. Nous modulons les heures d'accueil tout au long de la journée en fonction des prises en charge par des professionnels qui suivent les enfants.

Du matériel spécifique a été acheté et des espaces ont été aménagés.

Lien avec les parents :

Les familles sont associées à la vie de l'accueil.

L'accueil du matin et le désaccueil du soir sont des moments privilégiés pour nous permettre de maintenir le lien enfants-parents-accueil de loisirs. C'est l'occasion de prendre le temps d'échanger avec les familles.

Des temps où les parents sont invités par les enfants et l'équipe d'animation sont proposés en fin de projet.

La crise sanitaire nous a conduit à faire évoluer nos moyens de communication :

- Un tableau extérieur aux locaux a été installé.
- La mise en place du portail familles nous permet de mettre à disposition des familles plus facilement : les projets éducatifs et pédagogiques, divers documents, informations...

3/ Horaires et tarifs au 01.09.2024 :

**Un accueil périscolaire
pour les enfants scolarisés**

Inscription obligatoire

le matin 7h30-8h35, le soir 16h25-19h00

	Tarif de base	allocataire	Quotient <1000
Tarif à l'heure matin ou soir	1,80€	1,74€	1,65€
Forfait goûter	0.60€	0.60€	0.60€

Toute heure entamée est due dans la limite de 1h00 le matin et de 2h30 le soir.

nous joindre une attestation si vous êtes allocataire CAF ou MSA

APC : facturation à partir de 16h25

**Un accueil périscolaire le mercredi
pour les enfants scolarisés**

Inscription obligatoire
ouverture de 7h30 à 19h.

horaires	Matin repas	Journée	Après-midi
arrivée	entre 7h30 et 9h30	entre 7h30 et 9h30	entre 13h et 13h30
départ	entre 13h et 13h30	À partir de 16h30	À partir de 16h30

tarif à l'heure entamée.

en fonction de votre inscription un forfait repas et/ou goûter vous sera facturé.

Tarifs	Tarif de base	allocataire	quotient
1h	1.80€	1.74€	1,65€
Forfait repas	2,65€	2,65€	2,65€
Forfait goûter	0.60€	0.60€	0.60€

Objectif pédagogique général	Objectif opérationnel	Moyens
Favoriser l'autonomie	Associer les enfants à l'aménagement de l'espace	meuble à la taille des enfants, étagères avec gommettes couleurs choisis avec les enfants pour le rangement ...
	Faire des activités adaptées à leur âge pour un maximum d'autonomie	activités diverses, activités avec différentes techniques
	Installer une routine, les responsabiliser	mettre son manteau seul (manteau à l'envers), marche pied pour se laver les mains, ranger son doudou, apprendre à se servir seul
Développer l'expression artistique, la créativité et l'imaginaire	Mettre en place des ateliers, s'exprimer et laisser cour à son imagination	atelier, théâtre, danse, dessin, jeu de mimes, rencontre avec un écrivain dans le cadre de la collaboration avec la bibliothèque, expression corporelle
	Elaborer des échanges autour des droits de l'enfant	participation au projet place à tes droits et participation à une journée de valorisation
Favoriser le vivre ensemble	permettre la sociabilisation	animer des activités sportives, élaboration et participation à des grands jeux, journée intercentre, mettre en place des règles communes avec l'école
	Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap	mise en place d'un lieu de détente où l'enfant peut s'isoler. mise à disposition de matériel adapté, de livres, de jeux. formation de l'équipe d'animation et documentation professionnelle.
	Se confronter aux différences	sensibilisation autour du handicap et de la différence
Développer la participation	Apprendre à exprimer son avis	bilan des activités de l'accueil de loisirs fait régulièrement (mise en place d'un mur d'expression)
		journée au choix des enfants, lire des histoires entre eux, création d'activité par les enfants
	Participer à la vie de l'accueil de loisirs	participation à la vie quotidienne de la structure,
Favoriser le lien avec Familles	valoriser la vie des enfants au sein de l'accueil	partager la vie de l'accueil avec les familles organisation de temps d'échanges parents-enfants-animateurs : expo, café parents, jeux partagés.
	Partager avec les parents ce que l'on a fait à l'accueil de loisirs	privilégier la communication par internet: mail et utilisation de notre espace PORTAIL FAMILLES affichage sur le panneau extérieur

5. Le rôle de l'animateur

- L'animateur apporte la sécurité physique, affective et morale.
- Il est responsable, à l'écoute, attentif, dynamique et inventif.
- Il doit favoriser l'autonomie des enfants et leur responsabilisation.
- Il doit veiller au comportement des enfants.
- Il a un esprit d'équipe.

Nous demandons à chaque membre du personnel de bien évaluer la tâche qu'il lui sera confiée.

Nous demandons à chaque animateur de bien prendre conscience que les enfants sont pleins de vie, qu'ils sollicitent sans cesse, qu'ils réagissent à nos comportements.

6. L'évaluation

- Elle pourra être collective ou individuelle.
- Elle sera faite par les animateurs auprès des enfants en petits groupes.
- Elle pourra être effectuée de façon continue ou fera l'objet de temps spécifiques lors de la réunion hebdomadaire.
- Mise en place d'évaluation (forme ludique) pour chaque enfant, qu'il remplira de façon anonyme.